

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0650/07/09/22/HAAC - N°923 du Jeudi le 03 Septembre 2026 Prix: 500 Fcfa

Site web: www.leconomistedutogo.tg

SGI
SOCIETE DE GESTION
ET D'INTERMEDIATION
DU TOGO

Tél:
(+228) 22 53 33 30
(+228) 22 53 33 40

Email:
sgitogo@sgitogo.tg

Adresse:
4691, Bld Gal GNASSINGBE Eyadéma
01 BP 2312 Lomé 01 (TOGO)

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour
La Bourse Régionale des valeurs mobilières (BRVM) ouvre sa séance de cotation du jour ... • (Page 07)

UEMOA

Le mobile money s'impose, mais le cash reste au cœur des usages

La Commission bancaire de l'Union monétaire ouest-africaine (UMO) a publié son rapport annuel 2025. L'un des chapitres les plus ... • (Page 08)

Consommation

Pourquoi une Alliance des producteurs de cacao

La nouvelle alliance africaine du cacao pourra-t-elle enfin capter une plus grande part de la valeur du marché du chocolat ? L'industrie mondiale du chocolat ... • (Pages 05, 10)

Sénégal, Togo...

La finance numérique au service de 34 000 entreprises féminines



Millennium Challenge Corporation 2027

Les pays africains éligibles, les exclus

• (Page 03)

Togo- Biélorussie

Faure Gnassingbé et Alexandre Loukachenko explorent les opportunités d'investissement
En marge du 26^e sommet de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS), le Président du Conseil, Faure .. • (Page 02)

Togo

La certification veut devenir un passeport pour les produits locaux

La qualité n'est plus seulement une exigence technique. Elle devient un enjeu économique pour les entreprises togolaises qui ambitionnent... • (Page 04)

Ghana

L'inflation pourrait atteindre 5 % en août, selon un analyste fiscal

L'analyste financier et fiscal Nelson Cudjoe Kuagbedzi prévoit une légère hausse du taux d'inflation au Ghana, qui pourrait atteindre environ 5 % en août. Il cite ... • (Page 06)

Burkina-Faso

La DGI réalise une performance de 108 %

La Direction générale des impôts (DGI) a sacrifié, ce mardi 1^{er} septembre 2026, à sa traditionnelle cérémonie mensuelle de montée des couleurs nationales. Présidée par la camarade directrice générale des ... • (Page 06)



CANALBOX

88 66

Coût de l'appel : 20FCFA

NOUVEAU !

INTERNET FIBRE RAPIDE & ILLIMITÉ
SOUSCRIVEZ EN LIGNE

SCANNEZ ICI
OU RENDEZ-VOUS SUR

Q | CANALBOX-SOUSCRPTION.CPAY.TG



Togo- Biélorussie

Faure Gnassingbé et Alexandre Loukachenko explorent les opportunités d'investissement

En marge du 26^e sommet de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS), le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, s'est entretenu, ce 1^{er} septembre 2026 à Bichkek au Kirghizistan, avec le Président de la Biélorussie, Alexandre Loukachenko.

Cette audience s'inscrit dans la dynamique de mise en œuvre et d'approfondissement des engagements pris par les deux pays en faveur du renforcement du partenariat entre Lomé et Minsk. Le Président biélorusse a exprimé sa gratitude au Président Faure Gnassingbé pour son implication personnelle dans la dynamisation et l'approfondissement des relations de coopération entre le Togo et la Biélorussie. Il a, à cet égard, réaffirmé l'engagement de son pays à œuvrer au renforcement de ce partenariat. Plusieurs axes prioritaires de coopération ont, par ailleurs, été identifiés, notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire, de l'agro-industrie, de la mécanisation agricole, du secteur minier ainsi que bancaire.

Le Président biélorusse a également fait part de la disponibilité de son pays à contribuer à la mise en œuvre de la feuille de route convenue entre les deux parties, en favorisant le développement de partenariats entre les secteurs



privés togolais et biélorusse. Le Président du Conseil s'est, à son tour, félicité de l'opportunité de cette rencontre qui est l'expression d'une marque d'amitié et de considération manifestées à l'endroit du Togo. Il a salué l'accompagnement de la Biélorussie en faveur de projets de développement, particulièrement dans les secteurs agricole et des transports. Abordant les perspectives de la coopération bilatérale, le Président Faure Gnassingbé a présenté les atouts et les opportunités d'investissement qu'offre le Togo,

surtout dans le secteur agricole.

Cette nouvelle rencontre, qui intervient après les entretiens en bilatéral avec le Président du Kirghizistan, traduit une fois de plus la volonté du Togo de diversifier ses partenariats et de renforcer son ouverture vers les marchés eurasiatiques.

L'ambition de notre pays est de développer des liens de coopération susceptibles de favoriser les investissements, la transformation locale et la création de valeur ajoutée pour l'économie nationale.

Image du jour

MLA HEALTH SUMMIT
1^{ER} CONGRÈS SCIENTIFIQUE & INTERNATIONAL
THÈME : DÉTECTER TÔT, SAUVER DES VIES
la relève médicale unie contre le cancer du sein

6 JOURS

**AVANT LA CLÔTURE
DES CANDIDATURES**

<https://bit.ly/MLaHealthSummit2026>
<https://bit.ly/MLAHeathSummitInt>

**DEADLINE :
7 SEPTEMBRE 2026**

**15 & 16
OCTOBRE 2026**

**LOMÉ,
TOGO**

+228 92 88 88 22
eoffice@mladoctors.org

AUX DÉCIDEURS ...

Passer de l'engagement à l'action

Trois outils destinés à renforcer l'engagement du secteur privé dans l'action climatique. Une étape importante dans la stratégie de résilience du Togo. Mais au-delà de la cérémonie et des instruments mis en place, l'enjeu véritable est désormais de transformer ces outils en décisions concrètes, en investissements et en résultats mesurables.

Le changement climatique n'est plus une menace lointaine. Il se manifeste déjà à travers le dérèglement des saisons agricoles, les inondations, l'érosion côtière et la fragilisation des activités économiques. Pour un pays où une grande partie des populations dépend directement des ressources naturelles et des activités productives, la résilience climatique relève donc autant de la protection de l'environnement que de la sauvegarde de l'économie.

C'est précisément là que se situe l'intérêt des instruments lancés dans le cadre du projet NAP Readiness, financé par le Fonds vert pour le climat et mis en œuvre avec l'appui technique de la FAO.

La plateforme numérique d'informations climatiques et d'investissements, le Livret vert & climat du secteur privé et le plan de communication répondent à une difficulté souvent sous-estimée : l'accès à l'information et la capacité à identifier les opportunités de financement constituent encore des obstacles majeurs pour les entreprises qui souhaitent investir dans des solutions durables.

Une entreprise ne peut investir dans la transition écologique si elle ignore les mécanismes de financement disponibles, les opportunités de partenariat ou encore les données nécessaires à la prise de décision. La plateforme numérique peut donc devenir un véritable outil d'aide à l'investissement, à condition qu'elle soit régulièrement alimentée, accessible et effectivement utilisée par les opérateurs économiques.

Le Livret vert, quant à lui, doit dépasser le statut de simple document pédagogique. Il devra devenir un véritable guide pour accompagner les entreprises dans leur transformation vers des modèles économiques moins carbonés et plus résistants aux chocs climatiques.

Le rôle des organisations patronales sera déterminant. Le CNP-Togo, l'AGET, la CCI Togo et les organisations professionnelles disposent des réseaux nécessaires pour faire connaître ces instruments et accompagner leur appropriation. Leur implication doit désormais se traduire par une mobilisation permanente sur le terrain.

L'un des principaux défis reste celui du financement. Les ambitions climatiques du Togo ne pourront être réalisées sans une mobilisation importante de ressources publiques et privées. Le secteur financier doit, lui aussi, être pleinement associé à cette dynamique. Les banques, institutions de microfinance, investisseurs et mécanismes spécialisés devront développer des produits adaptés aux besoins des entreprises qui souhaitent engager leur transition.

Il faudra également créer les conditions permettant aux PME d'accéder plus facilement à ces financements. Car la transition climatique ne doit pas être réservée aux grandes entreprises disposant déjà des capacités techniques et financières nécessaires.

La lutte contre le changement climatique ne peut être l'affaire du seul gouvernement. Elle doit mobiliser l'État, le secteur privé, les institutions financières, les partenaires techniques et financiers, les collectivités et la société civile.

L'État doit créer un environnement favorable et assurer la cohérence des politiques publiques. Le secteur privé doit investir et innover. Les partenaires doivent poursuivre leur accompagnement. Les institutions financières doivent contribuer à orienter davantage les capitaux vers les activités durables.

Le Togo dispose désormais de trois instruments pour rapprocher ces différents acteurs. Il reste à leur donner toute leur portée.

Le plus important ne sera donc pas de compter le nombre d'entreprises ayant consulté la plateforme ou distribué le Livret vert. Il faudra mesurer les investissements climatiques effectivement mobilisés, les projets financés, les emplois verts créés et la capacité des entreprises à mieux résister aux risques climatiques.

Le secteur privé togolais est appelé à devenir un acteur majeur de la transition climatique. Il dispose désormais d'outils supplémentaires pour le faire. Le véritable enjeu est de passer de l'information à l'investissement, de l'engagement à l'action et des ambitions aux résultats.

M.T

Le Togo en chiffres

DEMOGRAPHIE

	Pays	Afrique de l'Ouest	Afrique subsaharienne
Population (NU, 2023)	9,3 M	446 M	1,2 Md
Taux de croissance démographique (NU, 2023)	2,3%	2,3%	2,6%
Population en 2050 (estimations NU, 2023)	15,6 M	735 M	2,1 Mds
Taux de fertilité (NU, 2023)*	4,2	4,4	4,3
Mortalité infantile des enfants de moins de 1 an (NU, 2023)**	41	60	48
Taux de natalité chez les femmes âgées de 15 à 19 ans (2023, NU)***	77,1	91,2	94,4
Part de la population âgée de moins de 15 ans (NU, 2023)	39,9%	41,5%	41%
Espérance de vie à la naissance (NU, 2023)	52,7 ans	58,3 ans	62,1 ans
Part de la pop. urbaine (NU, 2023)	44,5%	49,5%	43,1%

* Nombre d'enfants par femme. ** Nombre de décès pour 1000 enfants. *** Nombre de naissances pour 1000 femmes.

Source : [tresor.economie.gouv.fr](https://www.tresor.economie.gouv.fr)

Sénégal, Togo...

La finance numérique au service de 34 000 entreprises féminines

La Banque africaine de développement (BAD) et le groupe panafricain Axian passent à l'offensive pour réduire le déficit de financement qui freine l'essor de l'entrepreneuriat féminin sur le continent.

Les deux partenaires viennent de lancer un programme de finance numérique destiné à accompagner plus de 34 000 entreprises dirigées par des femmes dans trois pays, tout en renforçant les compétences financières et numériques de 25 000 entrepreneures dans cinq marchés africains. Soutenu par l'initiative Affirmative Finance Action for Women in Africa (AFAWA) de la BAD et la Women Entrepreneurs Finance Initiative (We-Fi), le programme entend s'attaquer à l'un des principaux freins au développement des entreprises féminines : l'accès insuffisant aux capitaux. L'enjeu est considérable. Alors que l'Afrique affiche le taux d'entrepreneuriat féminin le plus élevé au monde, les femmes entrepreneures y font face à un déficit de financement estimé à 49 milliards de dollars. Un paradoxe qui prive les économies africaines d'une importante capacité de création de valeur, d'emplois et de revenus. Pour réduire cette fracture, le programme misera sur les plateformes de services financiers numériques d'Axian, notamment Mixx et MVola. Ces solutions intégreront des services de prêt numérique, des programmes d'éducation financière, des outils de développement commercial



ainsi que des initiatives destinées à accélérer l'inclusion numérique. Le premier volet du dispositif ciblera 34 000 Micro, Petites et moyennes entreprises (MPME) dirigées par des femmes à Madagascar, en Tanzanie et au Sénégal. L'objectif est de leur proposer des produits financiers numériques adaptés à leurs besoins et à leur niveau de développement. Le programme ne se limitera toutefois pas à l'accès au crédit. Un second volet prévoit de renforcer les compétences de 25 000 femmes à Madagascar, en Tanzanie, au Sénégal, au Togo et aux Comores, à travers des formations consacrées à l'éducation financière, aux compétences numériques et à l'entrepreneuriat. Cette approche vise à traiter simultanément les deux

dimensions du problème : le manque de financement et le déficit de capacités nécessaires pour utiliser efficacement les services financiers et numériques.

Le mobile comme levier de démocratisation du financement

L'un des principaux intérêts du programme réside dans le recours aux technologies mobiles pour atteindre des entrepreneures traditionnellement peu ou pas desservies par les circuits financiers classiques. Les services de paiement mobile, les solutions de crédit numérique et les mécanismes alternatifs d'évaluation de la solvabilité doivent permettre de mieux apprécier la capacité de remboursement de petites entreprises qui disposent parfois de peu de garanties conventionnelles ou

d'un historique bancaire limité. Pour Axian, cette transformation numérique doit permettre de rapprocher les services financiers des entrepreneures et de faciliter leur intégration dans le système financier formel. À travers Mixx et MVola, le groupe entend ainsi mettre la technologie au service de l'expansion des entreprises féminines, de la création d'emplois et d'une participation accrue des femmes à l'économie numérique.

5 priorités pour réduire la fracture financière

Le programme s'articulera autour de cinq axes prioritaires : élargir l'accès à la finance numérique pour les entreprises dirigées par des femmes, renforcer l'éducation financière et numérique, développer des produits financiers

adaptés aux besoins des entrepreneures, accélérer l'inclusion numérique grâce aux technologies mobiles et favoriser l'intégration des entreprises féminines dans l'économie formelle. La mise en œuvre sera assurée par Mixx et MVola, en collaboration avec les sociétés d'exploitation locales d'AXIAN dans les pays concernés. Le dispositif combinera ainsi une expertise régionale avec une mise en œuvre adaptée aux réalités des différents marchés. Pour la BAD, l'objectif est également de s'attaquer aux barrières structurelles qui empêchent encore de nombreuses entreprises féminines de franchir un cap en matière de financement et de croissance.

Un marché de croissance pour la finance numérique

Au-delà de l'objectif social, le dispositif révèle également le potentiel économique considérable de l'entrepreneuriat féminin en Afrique. L'accès à des financements adaptés peut permettre aux entreprises dirigées par des femmes d'augmenter leurs capacités de production, d'investir, de formaliser leurs activités et, à terme, de créer davantage d'emplois. Pour les institutions financières, le développement de solutions numériques permet parallèlement de réduire certains coûts de distribution et d'atteindre des segments de clientèle jusque-là difficiles à servir. Avec ses activités déployées dans 21 pays africains et une présence dans les télécommunications, les services financiers, la banque numérique et les fintech, AXIAN dispose à cet égard d'un réseau permettant de déployer le programme à grande échelle. Pour la BAD et AXIAN, la technologie peut ainsi devenir un accélérateur de l'autonomisation économique des femmes. Mais le véritable indicateur de réussite sera la capacité du programme à transformer l'accès au financement en croissance durable des entreprises, formalisation des activités et création d'emplois.

Sikafinance.

Le Togo en chiffres

	2023	2024
Croissance du PIB réel (FMI)	5,6 %	5,3 %
Croissance du PIB réel par habitant (FMI)	3,1 %	2,8 %
Taux d'inflation moyen annuel (FMI)	5,3 %	2,7 %
Solde budgétaire global, dons compris (en % du PIB, FMI)	-6,7 %	-4,9 %
Dette publique (en % du PIB, FMI)	68,0 %	69,7 %
Recettes publiques (en % du PIB, FMI)	19,8 %	19,0 %
Solde courant externe (en % du PIB, FMI)	-2,9 %	-3,0 %
Réserves en mois d'importations (FMI, Regional Economic Outlook) (UEMOA)	3,2 mois	3,3 mois

PIB nominal en 2023 (FMI)

9,1 Mds USD

Population en 2023 (FMI)

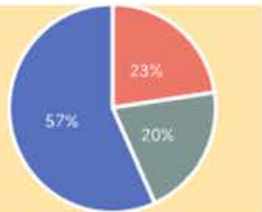
9,1 M

PIB/hab en 2023 (FMI)

1 001 USD

Répartition sectorielle du PIB en 2022 (CNUCED)

Agriculture Industrie Services



Source : tresor.economie.gouv.fr

Togo

La certification veut devenir un passeport pour les produits locaux

La qualité n'est plus seulement une exigence technique. Elle devient un enjeu économique pour les entreprises togolaises qui ambitionnent de conquérir les marchés national, régional et international. A travers la vulgarisation de l'Infrastructure nationale de la qualité, la Haute Autorité de la qualité et de l'environnement (HAUQE) veut aider les opérateurs économiques à mieux utiliser les normes, la certification et les dispositifs de contrôle comme leviers de compétitivité.

Au Togo, la bataille de la compétitivité se joue aussi sur le terrain de la qualité. Pour une entreprise, produire ne suffit plus. Il faut pouvoir démontrer que son produit respecte les exigences applicables, rassurer le consommateur et, surtout, répondre aux standards exigés sur les marchés d'exportation. C'est tout l'enjeu de l'Infrastructure nationale de la qualité, présentée aux professionnels des médias lors d'un point de presse organisé par la HAUQE. L'objectif est de mieux faire connaître aux entreprises et au grand public les mécanismes qui permettent d'améliorer la conformité des produits et services. « La certification des produits constitue en quelque sorte un passeport », explique Dr Koffivi Lakoussan, Directeur général du Comité togolais d'agrément (COTAG). Une image qui résume l'enjeu économique : un produit certifié peut plus facilement inspirer confiance et répondre aux exigences des marchés extérieurs.

De la norme à l'accès au marché

L'Infrastructure nationale de la qualité repose sur plusieurs piliers complémentaires : la normalisation, la métrologie, l'évaluation de la conformité, l'accréditation et la promotion de la qualité. La normalisation constitue le point de départ. Elle permet de définir des exigences communes auxquelles les produits, services ou processus doivent répondre. Pour les entreprises, disposer de ces références permet de savoir ce qui est attendu d'un produit et de pouvoir aligner leur production sur les exigences des marchés.

« Sans normes, on ne peut même pas faire ce que nous appelons la certification », souligne Lare Arzouma Botre, président de la HAUQE. L'enjeu est donc directement économique. Une entreprise qui maîtrise les normes peut mieux structurer sa



production, améliorer la régularité de ses produits et renforcer la confiance de ses clients. A l'inverse, l'absence de conformité peut devenir un obstacle à la commercialisation, particulièrement lorsqu'il s'agit d'accéder à des marchés étrangers.

La certification, un levier pour exporter

Pour les entreprises togolaises, la certification peut ainsi jouer le rôle d'un véritable sésame commercial. Elle apporte des éléments permettant de démontrer qu'un produit, un service ou un système respecte un référentiel donné. « La certification des produits constitue en quelque sorte un passeport (...) pour pouvoir accéder facilement au marché », estime le directeur général du COTAG. L'objectif est particulièrement important pour les entreprises qui souhaitent développer leurs activités au-delà du marché national.



Dans un environnement commercial où les acheteurs et partenaires exigent de plus en plus de garanties sur la qualité et la sécurité des produits, la certification peut contribuer à réduire les barrières à l'entrée.

La HAUQE entend ainsi rapprocher les entreprises des outils de certification disponibles. Avec l'appui de la GIZ, à travers l'Alliance pour la qualité des produits en Afrique (AfPQ), plusieurs programmes et guides ont été élaborés afin de rendre les démarches plus accessibles. Ces outils portent notamment sur la traçabilité, le commerce équitable, la certification BRCGS, l'agriculture biologique UE/NOP/JAS, la certification des produits, services et processus ainsi que les normes ISO 9001 et ISO 22000. Des programmes spécifiques concernent également des produits et secteurs tels que l'ananas séché, le jus d'ananas, les boissons alcooliques locales comme le sodabi, le tchoukoutou, le vin de palme et le tchakpalo, mais aussi les jus et sirops de fruits, le jus de gingembre, le bispap, le baobab, les eaux

en sachets, la restauration et l'hôtellerie.



Contrôler les importations pour protéger le marché

L'autre dimension économique de cette stratégie concerne les produits importés. Le gouvernement a adopté, le 30 juillet dernier, un décret portant mise en place d'un mécanisme de contrôle de la conformité aux normes des produits lo-



caux et importés. Les textes d'application sont actuellement en préparation. Pour le COTAG, cette nouvelle disposition doit permettre de mieux filtrer les produits entrant sur le territoire togolais et d'éviter que le marché national ne soit alimenté par

des produits ne répondant pas aux exigences de qualité.

« Cela va nous permettre d'éviter vraiment qu'on nous fasse rentrer du n'importe quoi sur le territoire », explique Dr Koffivi Lakoussan. Le dispositif devrait notamment concerner plusieurs catégories de produits, parmi lesquels les produits agroalimentaires, les équipements électrotechniques et les matériaux de construction. Certains secteurs, notamment certains produits et équipements médicaux ainsi que les additifs, sont pour le moment exclus du mécanisme, en fonction des réglementations sectorielles existantes. Pour les entreprises locales, le contrôle des produits importés peut également avoir une dimension concurrentielle. L'enjeu est d'éviter que les producteurs respectant les normes se retrouvent en concurrence avec des produits moins chers parce que ne supportant pas les mêmes exigences de conformité.

Faire de la qualité une culture économique

Pour la HAUQE, la qualité ne doit cependant pas être perçue uniquement comme une contrainte

fiabilité des instruments de mesure. Une balance utilisée dans le commerce, un instrument de mesure dans l'industrie ou un dispositif utilisé pour déterminer une quantité doivent fournir des résultats fiables. L'évaluation de la conformité, de son côté, permet de vérifier qu'un produit, un service, un processus ou un système respecte les exigences définies. Quant à la promotion de la qualité, assurée notamment par l'Agence togolaise pour la promotion de la qualité (ATOPROQ), elle vise à sensibiliser, former et accompagner les acteurs économiques dans l'adoption de bonnes pratiques. « La qualité, c'est l'affaire de tous », rappelle le président de la HAUQE.

Les médias appelés à jouer leur rôle

La HAUQE veut désormais s'appuyer davantage sur les médias pour vulgariser ces mécanismes auprès des entreprises et du public. Pour l'institution, l'enjeu est de sortir la qualité du cercle des spécialistes. Les entrepreneurs doivent savoir où trouver les normes, comprendre les procédures de certification et identifier les bénéfices qu'ils peuvent en tirer. Les consommateurs, eux aussi, doivent pouvoir mieux comprendre les signes de conformité et être sensibilisés à l'importance de la qualité des produits qu'ils achètent. A terme, la démarche vise donc à installer une véritable culture qualité dans l'économie togolaise. Car derrière une norme, une certification ou un contrôle, se joue une question plus large : la capacité des entreprises togolaises à produire mieux, à gagner la confiance des consommateurs et à conquérir durablement de nouveaux marchés.



Consommation

Pourquoi une Alliance des producteurs de cacao

La nouvelle alliance africaine du cacao pourra-t-elle enfin capter une plus grande part de la valeur du marché du chocolat ?

L'industrie mondiale du chocolat représente 130 milliards de dollars par an, mais l'Afrique, qui produit jusqu'à 75 % du cacao ne touche qu'une fraction de cette valeur. Afin de changer la donne, les principaux producteurs africains de cacao ont formé la Cocoa Value Addition Alliance (Alliance pour la valorisation du cacao) dans le but de passer de l'exportation de matières premières à la création de valeur ajoutée locale. Mais pour y parvenir, ils devront surmonter plusieurs obstacles. Pour les quatre pays qui, ensemble, produisent la grande majorité du cacao mondial, la question n'est plus de savoir s'ils sont capables de produire les fèves. Il s'agit désormais de savoir s'ils sont également capables de créer des marques. Depuis des générations, l'Afrique de l'Ouest est le moteur de l'industrie mondiale du chocolat. Chaque année, des millions de tonnes de fèves de cacao quittent les ports d'Abidjan, de Tema, de Douala et de Lagos à destination d'usines de transformation en Europe, en Amérique du Nord et, de plus en plus, en Asie.

Au moment où ces fèves sont transformées en tablettes de chocolat, en confiseries, en cosmétiques et en boissons, la majeure partie de la valeur économique s'est déjà éloignée de plusieurs milliers de kilomètres des exploitations agricoles où le cacao a été cultivé. C'est un paradoxe qui frustre depuis longtemps les décideurs politiques à travers l'Afrique. À eux seuls, la Côte d'Ivoire et le Ghana représentent environ 60 % de la



production mondiale de cacao, tandis que le Nigeria et le Cameroun figurent également parmi les principaux producteurs mondiaux. Pourtant, l'Afrique ne reçoit qu'une petite part des 130 milliards de dollars estimés de l'industrie mondiale du chocolat, car les activités à plus forte valeur ajoutée restent concentrées en dehors du continent. C'est précisément ce que la toute nouvelle Alliance pour la valorisation du cacao (Cocoa Value Addition Alliance) entend changer. Lors du Sommet sur la valorisation du cacao qui s'est tenu à Abuja en juillet, le Nigeria, le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Cameroun ont signé la Déclaration d'Abuja, créant ainsi une plateforme commune pour coordonner la politique industrielle, promouvoir la transformation locale et négocier avec les marchés internationaux en tant que bloc uni.

Le dilemme de la valeur ajoutée

Sous la devise « De la fève à la marque », l'Alliance cherche à passer, collectivement, des exportations de matières premières à la valorisation locale. Pour certains analystes, la tentation a été grande de comparer cette initiative à l'OPEP. À l'instar du cartel pétrolier, ces quatre pays détiennent collectivement un pouvoir de

marché considérable, représentant environ 70 % à 75 % de la production mondiale de cacao. Agir de concert renforce sans aucun doute leur position de négociation face aux négociants et fabricants multinationaux. Pour l'essentiel, les similitudes s'arrêtent là. Contrairement à l'OPEP, l'Alliance n'a pas pour vocation de gérer des quotas de production ni de manipuler les prix. Son objectif principal est d'augmenter la part de cacao transformée au sein même des pays producteurs avant son exportation. La Déclaration d'Abuja prévoit une coopération en matière de promotion des investissements, de normes industrielles, de recherche, de financement, de politique commerciale et de positions communes sur les réglementations émergentes telles que le règlement de l'Union européenne sur la déforestation (EUDR). Il s'agit fondamentalement d'un programme d'industrialisation plutôt que d'un mécanisme de gestion de l'offre. Cette distinction est importante car le plus grand défi de l'Afrique réside dans une participation insuffisante à la chaîne de valeur en aval, et non dans une production insuffisante de cacao.

Une agricultrice

vérifie la qualité des cabosses de cacao pendant la récolte avec sa collègue.

L'industrie du cacao illustre depuis longtemps le dilemme de la valeur ajoutée en Afrique. Alors que l'Afrique de l'Ouest domine la culture du cacao, l'Europe continue de dominer la fabrication du chocolat.

Des pays tels que l'Allemagne, la Belgique, la Suisse et les Pays Bas ont développé des industries chocolatières mondialement reconnues, bien qu'ils ne produisent pratiquement pas de cacao eux-mêmes. Les fèves sont transformées en liqueur, en beurre et en poudre de cacao avant de devenir du chocolat, des confiseries, des boissons, des cosmétiques et des ingrédients pharmaceutiques. Chaque étape de transformation génère davantage d'emplois, de recettes fiscales et de recettes d'exportation que le simple envoi de fèves brutes.

Amélioration des compétences et emplois

Par conséquent, bien que le cacao reste l'un des produits d'exportation les plus importants pour le Ghana et la Côte d'Ivoire, une grande partie des bénéfices de l'industrie revient à d'autres pays. Cela devient de plus en plus difficile à accepter pour les gouvernements africains, d'autant plus que la volatilité des prix des matières premières

continue de mettre en évidence la vulnérabilité des économies dépendantes des exportations. Le président nigérian Bola Tinubu a fait valoir que l'époque où l'on exportait des fèves brutes tout en important des produits finis à base de chocolat devait prendre fin. Des sentiments similaires ont été exprimés par des responsables du Ghana, de la Côte d'Ivoire et du Cameroun, qui considèrent la transformation du cacao comme un élément central du développement industriel plutôt que comme une simple question de politique agricole. Cette réflexion s'inscrit parfaitement dans le programme d'industrialisation de l'Union africaine et les objectifs de la ZLECAf (Zone de libre-échange continentale africaine), qui vise à promouvoir les chaînes de valeur manufacturières régionales plutôt que les exportations de matières premières. Si le cacao peut être transformé à l'échelle régionale plutôt qu'à l'échelle nationale, les pays n'ont pas besoin de reproduire chaque maillon de la production. Un pays pourrait se spécialiser dans la mouture, un autre dans la production de beurre de cacao, un autre encore dans la fabrication de chocolat, créant ainsi des chaînes d'approvisionnement régionales intégrées qui desservent à la fois les marchés africains et internationaux. L'argument économique le plus convaincant en faveur de la valeur ajoutée réside sans doute dans l'emploi. La culture du cacao fait vivre des millions de petits exploitants en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, mais l'agriculture à elle seule ne peut absorber la main-

d'œuvre en pleine expansion du continent. Les industries de transformation, en revanche, en ont la capacité. Les installations de broyage, la fabrication de produits alimentaires, le conditionnement, la logistique, l'assurance qualité, la maintenance des machines, les laboratoires de recherche, les agences de stratégie de marque et la vente au détail génèrent tous nettement plus d'emplois que l'exportation de matières premières. L'industrie du chocolat est également nettement plus exigeante en compétences, créant des opportunités pour des ingénieurs, des scientifiques spécialisés dans l'agroalimentaire, des designers industriels, des spécialistes du marketing et de la logistique, parallèlement aux ouvriers d'usine. Pour les pays cherchant à créer des emplois pour leur population jeune, cette chaîne de valeur élargie offre un potentiel à long terme bien supérieur à celui de la seule production primaire.

Obstacles structurels

L'industrialisation nécessite toutefois des capitaux. Consciente de cela, la Banque de l'industrie du Nigeria a profité du sommet d'Abuja pour dévoiler une stratégie de financement visant spécifiquement à accélérer la transformation et la fabrication du cacao. Le directeur général de la banque, Olasupo Olusi, a souligné qu'Afrique ne capte actuellement qu'une infime partie de la valeur générée par le chocolat, alors qu'elle produit environ 70 % du cacao mondial. Combler cet écart, a-

Suite à la page 10

Burkina-Faso

La DGI réalise une performance de 108 %

La Direction générale des impôts (DGI) a sacrifié, ce mardi 1er septembre 2026, à sa traditionnelle cérémonie mensuelle de montée des couleurs nationales. Présidée par la camarade directrice générale des impôts, Talato Eliane Djigumde/Ouédraogo, la cérémonie a réuni les responsables et agents de l'administration fiscale autour des valeurs de patriotisme.

Pour ce mois de septembre, trois structures étaient à l'honneur : la Direction de la prospective et du suivi des réformes (DPSR), le Service financier (SF) et le Bureau comptable matière secondaire (BCMS). Une mise à l'honneur qui constitue une occasion de mettre en lumière ces structures dont les missions demeurent essentielles au bon fonctionnement et à la performance de l'administration fiscale. Prenant la parole au nom des trois structures, le directeur de la prospective et du suivi des réformes, le camarade Hamadou Kaboré a présenté leurs principales missions ainsi que les défis auxquels elles sont confrontées. A la suite de cette présentation, la directrice générale des impôts a adressé ses vives félicitations aux responsables et aux équipes des trois structures mises à l'honneur. La première responsable de la DGI a également salué les performances renouvelées de l'ensemble des collabo-

rateurs. Revenant sur les résultats du mois d'août, elle a souligné que le défi était loin d'être gagné d'avance. Mois traditionnellement marqué par les congés et une activité économique moins soutenue, août constituait, selon elle, un véritable « mois de vérité ». Pourtant, la DGI a une nouvelle fois démontré sa résilience. Sur un objectif de 112 milliards de francs CFA, l'administration fiscale a mobilisé 122 milliards de francs CFA, soit un taux de recouvrement de 108 %. Pour la directrice générale, cette performance est « exceptionnelle » pour un mois d'août. Elle traduit surtout la capacité de la DGI à maintenir sa trajectoire, indépendamment des échéances fiscales, des périodes de congés ou du ralentissement de l'activité économique au niveau national. Avec l'entrée dans le mois de septembre, la directrice générale a appelé l'ensemble des agents à maintenir la mobilisation. Elle a présenté ce mois comme une période de



reprise, de remobilisation et d'accélération, rappelant qu'il ne reste désormais que quatre mois pour achever l'année 2026. L'enjeu est double : rattraper les éventuels retards enregistrés dans la mise en œuvre des activités au cours des mois précédents et poursuivre les efforts en vue de l'atteinte des objectifs fixés pour le dernier trimestre de l'année. Pour septembre, l'objectif de recouvrement est fixé à 104 milliards de francs CFA. Si ce montant peut paraître à portée de main au regard des performances déjà réalisées par la DGI, notamment les mobilisations de plus de 150 milliards et même de 200 milliards de francs

CFA pour certains mois, la directrice générale a appelé à ne surtout pas céder à la facilité. « Restez éveillés, maintenez le niveau de concentration, parce

que souvent, ce sont des pièges », a-t-elle lancé aux collaborateurs, les invitant ainsi à maintenir la vigilance et la rigueur jusqu'au terme de l'exercice. La directrice générale a, par ailleurs, salué d'autres performances enregistrées au cours du mois d'août. Elle a notamment cité la Direction de la législation et du contentieux (DLC), qui a finalisé les nouvelles mesures fiscales ainsi que la Loi de finances 2027. Elle a également félicité la DPSR pour avoir rendu disponible le plan d'amé-

lioration des indicateurs TADAT, rappelant que ce document constitue une véritable feuille de route pour l'administration fiscale dans sa quête permanente de performance et de conformité. La séance de montée des couleurs s'est terminée comme à l'accoutumée par une poignée de main de la camarade directrice générale à chaque collaborateur présent, symbolisant ainsi la synergie d'action qui permettra de relever les défis du mois de septembre.

Cheikh DIBA

« Le plan de traitement de la dette du Sénégal n'est pas une restructuration »

Le Sénégal veut traiter sa dette sans passer par la case restructuration. C'est, en substance, le message porté par le ministre de l'Économie, des Finances et du Plan, Cheikh Diba, lors d'une conférence de presse organisée en marge de la fin de la mission du Fonds monétaire international (FMI) au Sénégal.

Le ministre récuse l'idée d'une opération classique destinée à réaménager les conditions de remboursement des emprunts du pays. Selon lui, le dispositif annoncé par les autorités relève d'une approche différente, conçue spécifiquement pour répondre à la situation sénégalaise. « Le plan de traitement de la dette du Sénégal n'est pas une restructuration au sens classique du terme », a-t-il insisté. La nuance n'est pas seulement sémantique. Elle renvoie, selon le ministre, à la volonté du gouvernement de privilégier une solution adaptée à la composition de la dette sénégalaise plutôt qu'un mécanisme standard susceptible d'être appliqué à d'autres pays. Le dispositif, explique-t-il, est d'abord une initiative nationale. « C'est un plan qui ne pourrait pas être appliqué au Ghana, à la Zambie, ou au Mozambique », a-t-il souligné. Autrement dit, Dakar entend défendre une réponse qui tient compte de la



nature de ses créances, de leur composition et de ses relations avec ses partenaires financiers. Pour expliquer cette distinction, le ministre a choisi une métaphore médicale. La dette est le « malade », explique-t-il, tandis que la restructuration classique constituerait une intervention chirurgicale. Or, le Sénégal chercherait une autre voie, comparable à un traitement administré par doses successives, afin d'obtenir un résultat similaire sans passer par une opération lourde. « Nous, nous nous sommes dit que notre malade, nous ne voulons pas qu'il soit opéré pour laisser des séquelles », a-t-il expliqué. Le gouvernement privilégierait ainsi un traitement susceptible de prendre davantage de temps, mais qui permettrait d'éviter les conséquences qu'il associe à une restructura-

tion traditionnelle. Cette approche suppose toutefois une mise en œuvre progressive. Le ministre assure que les différentes étapes seront communiquées régulièrement et que le processus se déroulera dans la transparence. Le gouvernement entend ainsi présenter ce plan non comme une restructuration déguisée, mais comme un mécanisme spécifique de traitement de la dette. Sa réussite dépendra, selon les termes du ministre, de la capacité de l'État à mettre en œuvre les mesures annoncées et à maintenir la confiance de ses partenaires. « Il sera déroulé dans la transparence, des communications régulières pour donner les différentes étapes de la mise en œuvre de ce plan de traitement », a promis le ministre.

Ghana

L'inflation pourrait atteindre 5 % en août, selon un analyste fiscal

L'analyste financier et fiscal Nelson Cudjoe Kuagbedzi prévoit une légère hausse du taux d'inflation au Ghana, qui pourrait atteindre environ 5 % en août. Il cite notamment le regain des tensions géopolitiques au Moyen-Orient et leur impact potentiel sur les prix des carburants.

L'inflation annuelle globale du Ghana est tombée à 4,6 % en juillet 2026, contre 5,3 % en juin. L'inflation alimentaire a reculé à 3,1 %, tandis que l'inflation hors alimentation s'est établie à 6,1 %. Cependant, selon M. Kuagbedzi, la récente hausse des prix des carburants pourrait exercer une pression à la hausse sur l'inflation au cours du mois d'août. S'exprimant sur Citi Business News, il a indiqué que les prix à la pompe demeurent un indicateur important de l'évolution de l'économie dans son ensemble, notamment en raison de leur incidence sur les coûts de transport et les autres charges des entreprises. « Même si les tarifs des transports



n'ont pas augmenté, je prévois une légère hausse de l'inflation pour le mois d'août. Toutefois, je ne pense pas que l'inflation dépassera 5 % à la fin du mois d'août », a-t-il déclaré. M. Kuagbedzi a expliqué que les perspectives dépendront largement de l'évolution de la situation au Moyen-Orient et de ses répercussions sur les prix mondiaux du pétrole. Il a souligné qu'un apaisement

des tensions géopolitiques pourrait entraîner une baisse des prix des carburants et contribuer ainsi à contenir les pressions inflationnistes. « Si les tensions géopolitiques s'atténuent effectivement au Moyen-Orient, nous nous attendons également à une légère baisse des prix à la pompe, ce qui correspondrait aux prévisions d'inflation pour le mois d'août », a-t-il ajouté.



BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

mardi 1 septembre 2026

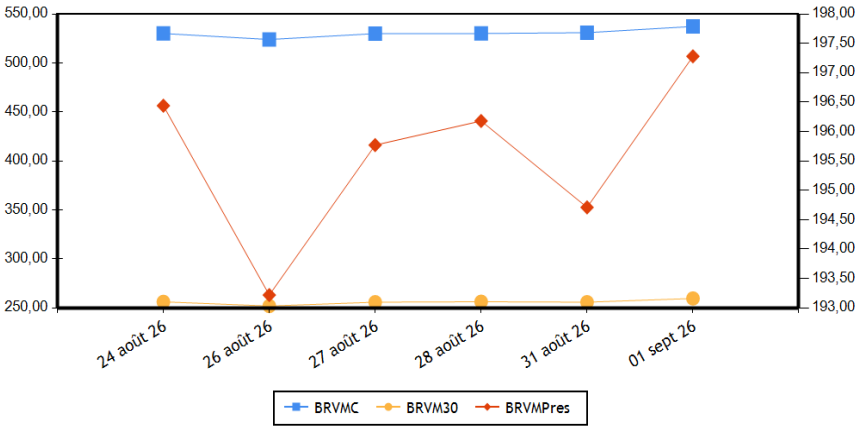
N° 164

BRVM COMPOSITE	537,25
Variation Jour	1,19 %
Variation annuelle	55,39 %

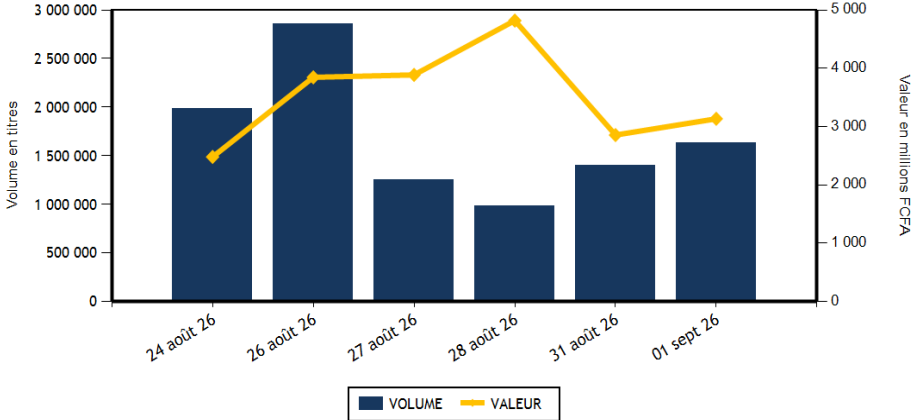
BRVM 30	259,68
Variation Jour	1,49 %
Variation annuelle	56,21 %

BRVM PRESTIGE	197,28
Variation Jour	1,32 %
Variation annuelle	36,76 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	20 717 123 616 501	1,19 %
Volume échangé (Actions & Droits)	1 632 154	17,90 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	3 134 009 378	16,98 %
Nombre de titres transigés	47	0,00 %
Nombre de titres en hausse	31	47,62 %
Nombre de titres en baisse	11	-45,00 %
Nombre de titres inchangés	5	-16,67 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	12 634 933 746 323	0,00 %
Volume échangé	34	-99,81 %
Valeur transigée (FCFA)	157 453	-99,91 %
Nombre de titres transigés	2	-60,00 %
Nombre de titres en hausse		-100,00 %
Nombre de titres en baisse		
Nombre de titres inchangés	2	-33,33 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SAFCA CI (SAFC)	6 200	5,08 %	87,59 %
BIIC BN (BICB)	9 350	5,06 %	87,94 %
BERNABE CI (BNBC)	2 400	4,58 %	70,21 %
AFRICA GLOBAL LOGISTICS CI (SDSC)	2 925	4,46 %	93,07 %
CORIS BANK INTERNATIONAL (CBIBF)	30 605	3,29 %	183,91 %

PLUS FORTES BAISSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
CFAO MOTORS CI (CFAC)	1 680	-3,45 %	17,48 %
NESTLE CI (NTLC)	16 200	-3,28 %	52,11 %
FILTISAC CI (FTSC)	2 090	-3,02 %	-5,86 %
SODE CI (SDCC)	12 750	-1,89 %	119,83 %
PALM CI (PALC)	9 260	-1,44 %	14,32 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	12	197,28	1,32 %	36,76 %	104 711	1 599 255 715	12,70
BRVM-PRINCIPAL (**)	35	393,55	0,92 %	80,82 %	1 527 443	1 534 753 663	22,66

INDICE TOTAL RETURN

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - COMPOSITE TOTAL RETURN (**)	47	216,16	1,19 %	62,36 %	1 632 154	3 134 009 378	17,94

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - TELECOMMUNICATIONS	3	137,43	1,64 %	44,82 %	27 807	697 413 850	13,78
BRVM - CONSOMMATION DISCRETIONNAIRE	7	212,56	-1,48 %	22,85 %	68 659	216 535 650	46,18
BRVM - SERVICES FINANCIERS	16	250,12	1,61 %	71,48 %	1 465 732	1 871 026 053	17,32
BRVM - CONSOMMATION DE BASE (**)	9	288,02	-0,44 %	33,29 %	19 119	153 285 440	10,38
BRVM - INDUSTRIELS	6	230,14	2,70 %	73,91 %	23 882	62 140 220	124,83
BRVM - ENERGIE	4	176,75	0,65 %	59,36 %	20 890	84 992 750	20,16
BRVM - SERVICES PUBLICS	2	278,23	-1,47 %	162,73 %	6 065	48 615 415	26,12

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché (**)	17,94
Taux de rendement moyen du marché	5,78
Taux de rentabilité moyen du marché	6,55
Nombre de sociétés cotées	47
Nombre de lignes obligataires	204
Volume moyen annuel par séance	1 911 526,00
Valeur moyenne annuelle par séance	2 789 149 731,80

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	46,91
Ratio moyen de satisfaction	22,92
Ratio moyen de tendance	48,85
Ratio moyen de couverture	204,71
Taux de rotation moyen du marché	0,15
Prime de risque du marché	-0,18
Nombre de SGI participantes	36

UEMOA

Le mobile money s'impose, mais le cash reste au cœur des usages

La Commission bancaire de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA) a publié son rapport annuel 2025.

L'un des chapitres les plus révélateurs concerne le secteur de la monnaie électronique, ce système qui permet de payer, transférer de l'argent ou retirer du cash via un téléphone portable, sans passer par une agence bancaire classique. Les chiffres 2025 confirment une dynamique de croissance rapide, mais aussi des points de vigilance pour les régulateurs.

Un paysage en pleine expansion

Au 31 décembre 2025, l'UMOA comptait 78 établissements habilités à offrir de la monnaie électronique, contre 63 un an plus tôt. Ce chiffre regroupe trois catégories d'acteurs : 59 banques qui s'associent à des opérateurs télécoms ou à des prestataires techniques, 18 établissements de monnaie électronique (EME) agréés en propre, et une institution de micro-finance. À cela s'ajoutent quatre trésors publics, au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Togo, qui proposent eux aussi ce service. Le nombre d'EME proprement dits est passé de 14 à 18 en un an. Quatre nouveaux acteurs ont reçu leur agrément : Djogana Pay en Côte d'Ivoire, QuickPay SA et TouchPoint Financial Services au Sénégal, ainsi

que Tmoney au Togo. Le Sénégal arrive en tête avec cinq EME agréés, suivi de la Côte d'Ivoire (4), du Bénin et du Mali (2 à 3 chacun), tandis que le Burkina Faso, la Guinée-Bissau, le Niger et le Togo n'en comptent qu'un chacun.

Des affaires en forte hausse, des résultats qui repassent dans le vert

Sur la base des données provisoires disponibles pour 17 EME en activité, le chiffre d'affaires du secteur a progressé de 12 % en 2025, pour atteindre 323,2 milliards de FCFA. Cette hausse s'explique notamment par la progression des volumes de transactions en Côte d'Ivoire, au Niger et au Burkina Faso. Signe encourageant pour un secteur longtemps déficitaire, les EME affichent désormais un résultat net cumulé bénéficiaire de 16,9 milliards de FCFA en 2025, contre 6,1 milliards en 2024, après des pertes de 21,1 milliards en 2023 et 32,8 milliards en 2022. Presque toutes les places nationales sont désormais excédentaires, à l'exception de la Côte d'Ivoire et du Sénégal. Les entités bénéficiaires concentrent 72,4 % des encours de monnaie électronique de l'Union.



Plus de 1 900 milliards de FCFA en circulation

L'encours de monnaie électronique, c'est-à-dire la valeur totale disponible sur les comptes mobile money à un instant donné, a bondi de 35,2 % pour atteindre 1 923,2 milliards de FCFA fin 2025, contre 1 422,6 milliards un an plus tôt. Cette masse est détenue principalement par les EME du Sénégal (29,7 %), du Burkina Faso (25,9 %), de la Côte d'Ivoire (23,5 %) et du Bénin (10,2 %). Par sécurité, ces fonds sont intégralement cantonnés dans des comptes ouverts auprès des banques de l'Union.

172,9 millions de comptes, mais un tiers seulement actif

Le nombre de comptes de monnaie électronique ouverts a atteint 172,9 millions fin 2025, en hausse de 11,9 % sur un an. Mais seuls 60,6 millions d'entre

sur l'année.

Ce que l'argent mobile permet de faire

La ventilation des opérations montre une évolution des usages. Le rechargement et le retrait en espèces, ainsi que les transferts de personne à personne, restent les usages les plus courants, mais leur poids relatif diminue légèrement (de 83,2 % à 71,2 % des transactions cumulées entre 2024 et 2025). En parallèle, les transferts intra-UMOA, l'argent envoyé d'un pays de l'Union à un autre via mobile money, ont fortement progressé, passant de 2,1 % à 10,1 % des opérations reçues, signe d'une intégration régionale croissante des paiements mobiles.

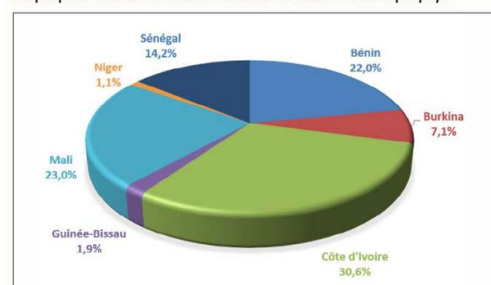
Le régulateur veille sur la solidité financière des opérateurs

La Commission bancaire impose trois ratios prudentiels aux EME pour protéger les fonds des utilisateurs. Le ratio de

couverture, qui exige que les fonds propres représentent au moins 3 % de l'encours de monnaie électronique, s'établit à 6,5 % en moyenne et est respecté par 16 EME sur 17. Le ratio d'équivalence, qui doit être supérieur à 100 % pour garantir que la monnaie électronique émise est intégralement couverte par des dépôts, ressort à 100,8 %, mais trois EME ne le respectent pas encore.

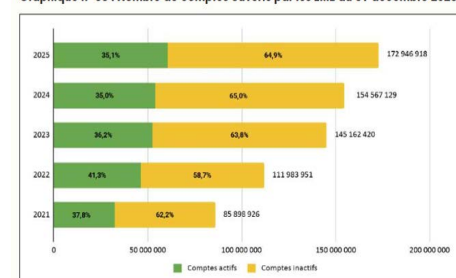
Enfin, le ratio de placement, qui plafonne à 25 % la part des fonds pouvant être investie plutôt que cantonnée, est également respecté par 16 EME sur 17, à 18,1 % en moyenne. Sur le plan disciplinaire, la Commission bancaire a prononcé en 2025 un avertissement, assorti d'une sanction pécuniaire, à l'encontre d'un établissement de monnaie électronique. Trois EME ont par ailleurs fait l'objet d'une mission de vérification sur place au cours de l'année.

Graphique n° 53 : Parts de marché en termes de chiffre d'affaires par pays



Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

Graphique n° 56 : Nombre de comptes ouverts par les EME au 31 décembre 2025



Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA

États-Unis

La pièce à l'effigie de Donald Trump est en vente

Le dollar commémoratif a été frappé à l'occasion du 250e anniversaire des États-Unis.

Une pièce de monnaie commémorative d'un dollar frappée à l'occasion du 250e anniversaire des États-Unis et à l'effigie du président Donald Trump est disponible depuis mercredi à la vente, a pu constater un journaliste de l'AFP. La pièce, qui fait partie d'une série lancée dans le cadre de l'anniversaire du pays, peut être désormais achetée, soit en rouleau de 25 pièces soit en sac de 100 pièces, les prix étant respectivement de 61 et 154 dol-



lars. Côté pile, la pièce de collection montre un aigle, symbole des États-Unis, selon un document publié par la Commission

des beaux-arts.

Le portrait du président apparaît sur le côté face, dans un style qui n'est pas sans rappeler son portrait

officiel, lui-même inspiré de la photo de police prise dans le cadre de l'enquête menée en Géorgie sur les interférences potentielles de M. Trump sur le déroulement des élections de 2020.

La pièce avait été validée mi-mars par un vote favorable de la Commission, dont l'ensemble des membres a été nommé par Donald Trump.

«Pas plus emblématique»

«Alors que nous approchons de notre 250e anniversaire, nous sommes ra-

vis de préparer des pièces qui symbolisent l'esprit de notre pays et notre démocratie», avait alors déclaré à l'AFP le trésorier des États-Unis, Brandon Beach. «Il n'y a pas de portrait plus emblématique pour ces pièces que notre président Donald Trump», avait-il ajouté. Fin février, le CCAC (Citizens Coinage Advisory Committee), autre comité chargé de rendre un avis consultatif sur des projets de nouvelles pièces, avait refusé d'inscrire à son ordre du jour l'examen de la pièce représentant

Donald Trump. Depuis la signature de la déclaration d'indépendance des États-Unis, en 1776, «aucun pays au monde n'a fait frapper de pièces portant l'image d'un dirigeant élu démocratiquement durant son mandat», avait alors commenté l'un des membres du CCAC, Donald Scarinci. «Seules les nations régies par des rois ou des dictateurs apposent l'image de leur dirigeant sur leurs pièces», avait-il ajouté.

Avec le matin

Climat et environnement / « Lutter pour l'humanité »

Le seuil de 1,5 °C sera franchi, mais pour combien de temps ?

Le seuil de 1,5 °C de réchauffement devrait être franchi dans les prochaines années, prévient un nouveau rapport du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Mais il reste possible de ramener les températures sous cette limite d'ici à la fin du siècle, à condition de réduire rapidement les émissions et de limiter autant que possible l'ampleur et la durée du dépassement.

Les records de chaleur qui se succèdent ne sont plus seulement le signe d'un climat qui se dérègle. Ils annoncent un monde qui s'approche dangereusement de la limite que la communauté internationale s'était engagée, il y a 11 ans, à ne pas franchir durablement. Dans un nouveau rapport, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) prévient que le réchauffement de la planète devrait dépasser 1,5 °C par rapport à l'ère préindustrielle dans les prochaines années. Ce seuil, au cœur de l'accord de Paris conclu en 2015, demeure pourtant essentiel pour contenir les conséquences les plus graves du changement climatique. « La lutte pour 1,5 °C est la lutte pour l'humanité », a déclaré le Secrétaire gé-



● © Adobe Stock/Johnstocker La sécheresse touche des communautés partout dans le monde.

néral de l'ONU, António Guterres. « Nous sommes en passe de dépasser la limite de 1,5 °C dans les prochaines années. » Le constat intervient après des mois marqués par une chaleur extrême dans l'hémisphère Nord, des incendies de forêt et des inondations meurtrières. Pour le chef de l'ONU, ces catastrophes donnent un aperçu des conséquences d'un réchauffement qui continuerait de s'intensifier.

Un dépassement dont chaque fraction compte

Le franchissement de 1,5

°C ne constitue toutefois pas une frontière après laquelle toute action deviendrait vaine. L'enjeu, souligne le PNUE, est désormais d'empêcher que ce dépassement ne s'installe : plus il sera important et prolongé, plus les dommages seront lourds et certains changements difficiles, voire impossibles, à inverser.

« Chaque fraction de degré coûtera des vies, détruira des moyens de subsistance, aggravera les inégalités et poussera les écosystèmes vers des dommages irréversibles », a averti António Guterres. « L'humanité dépasse à toute vitesse la

limite à ne pas franchir pour éviter une catastrophe climatique ». Au-delà de 1,5 °C, les risques augmentent avec chaque fraction de degré supplémentaire : multiplication et intensification des phénomènes météorologiques extrêmes, destruction d'écosystèmes, menaces sur la santé, l'alimentation et l'approvisionnement en eau, mais aussi exposition accrue des villes côtières et des petits Etats insulaires à la montée des eaux. Plus le réchauffement sera important et durable, plus augmentera également le risque de franchir des points de basculement susceptibles de provoquer des transformations irréversibles, notamment la déstabilisation des grandes calottes glaciaires ou la dégradation de la forêt amazonienne. « Partout dans le monde, les vagues de chaleur extrêmes prouvent déjà que les effets du changement

climatique se manifesteront plus rapidement, frapperont plus fort et dureront plus longtemps, coûtant davantage de vies et provoquant des perturbations plus graves », a déclaré la directrice exécutive du PNUE, Inger Andersen.

Réduire l'ampleur et la durée du dépassement

Le rapport ne présente pourtant pas le franchissement de 1,5 °C comme une fatalité définitive. Selon le PNUE, une réduction suffisamment rapide des émissions permettrait encore d'inverser, à terme, la tendance. « Nous pouvons encore ramener le réchauffement en dessous de 1,5 °C d'ici la fin du siècle », a assuré M. Guterres. « Nous devons faire en sorte que ce dépassement soit aussi faible et aussi court que possible, en limitant l'ampleur de la hausse des températures et la durée pendant laquelle elles res-

teront au-dessus de 1,5 °C ». Pour y parvenir, l'ONU appelle à accélérer la sortie progressive des combustibles fossiles et le déploiement des énergies renouvelables, à réduire fortement les émissions de méthane et à mieux protéger les forêts, les terres et les océans.

Le PNUE insiste également sur la nécessité de mener de front réduction des émissions et adaptation. Même dans le scénario d'un retour sous 1,5 °C, une partie des conséquences du réchauffement devra être absorbée par des sociétés déjà exposées à des chaleurs, sécheresses, inondations ou pénuries d'eau plus fréquentes. Les engagements actuels restent cependant insuffisants.

Avec <https://news.un.org>

HOROSCOPE finance

Bélier L'appui de Saturne sera particulièrement bénéfique pour vos sous : les dettes que vous traînez comme un boulet depuis des mois pourraient être enfin épongées. Mais attention vers la fin de la journée : la planète Jupiter reviendra à la charge et vous poussera à dépenser à tort et à travers.

Taureau Avec Mercure en cette configuration, vous n'aurez aucun mal à équilibrer votre budget, et pourriez même bénéficier d'un apport d'argent imprévu et... bienvenu. Méfiez-vous, cependant, si vous avez des décisions financières importantes à prendre : Uranus sera mal aspecté ; attention, alors, au manque de lucidité ou à l'impulsivité !

Gémeaux Attention : vous serez d'humeur très dépensière sous l'impact de Vénus influençant le secteur argent. Si vous parvenez à résister à vos envies d'achats, vous aurez la satisfaction d'atteindre la fin du mois avec quelques économies, qui vous seront très utiles dans un avenir proche.

Cancer Avec cet aspect de Neptune, tout ira bien sur le front financier si vous évitez de prendre des décisions trop hâtives, et si vous vérifiez plutôt deux fois qu'une les contrats que vous signerez.

Lion Ceux d'entre vous qui ont eu du mal à gérer leur budget ces derniers temps devraient mieux s'en sortir grâce à Vénus. Attention, cependant, à Pluton mal aspecté, qui pourra vous mettre dans l'obligation de faire des dépenses imprévues pour votre domicile ou vos proches.

Vierge Les astres ne vous faisant pas de cadeau sur le plan financier aujourd'hui, vous devrez concentrer vos efforts en vue d'améliorer votre situation. Vous avez les qualités requises pour y arriver. Cependant, attention à ne pas compromettre vos chances en recourant à n'importe quel procédé. Soyez raisonnable ; et surtout ne vous jouez pas des lois, car cela ne vous amènerait que des ennuis.

Balance Sur le plan financier, attention à ne pas déséquilibrer gravement votre budget en faisant de petits achats inutiles. Apprenez à être économe, cela vous évitera bien des désagréments qui vous gâcheraient la vie.

Scorpion Vous vous démènerez pour améliorer votre standing, car il vous plaît toujours de montrer des signes extérieurs de richesse pour épater la galerie. Comme la chance sera de votre côté aujourd'hui, grâce au coup de pouce des astres, cela marchera fort pour vous. Attention cependant à ne pas continuer dans cette voie : "On se ruine souvent pour soutenir qu'on est riche" (Gustave Le Bon) !

Sagittaire Il serait plus avantageux pour vous de jouer les fournis plutôt que les cigales. Tirez parti des bons aspects planétaires qui domineront cette journée et pensez à effectuer des placements sûrs qui consolideront votre avenir matériel.

Capricorne Les influences astrales ne semblent pas vous être très bénéfiques dans le domaine financier aujourd'hui. Vous n'aurez pas l'esprit à thésauriser pour le moment. Au contraire, vous aurez tendance à dépenser à tort et à travers. Réfléchissez bien avant de prêter, et abstenez-vous d'emprunter. Si une opportunité touchant l'immobilier s'offre à vous, ne passez pas à côté.

Verseau Les influx cosmiques porteront votre acuité mentale à son apogée. Cela vous permettra de flairer et de saisir les nombreuses opportunités financières qui passeront à votre côté. Vous pourriez faire fortune.

Poisson Si les affaires vont comme vous le souhaitez, ne changez rien à leur fonctionnement actuel. Dans l'autre cas, recherchez-en les causes et analysez-les soigneusement avant de prendre une quelconque décision.

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo - REC N°0650/11/12/19/HAAC
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières
Edité par l'Agence de communication « CHEZ VOUS TOGO »
N° RCCM : TG-LFW-01-2022-B12-01207
Adresse : Agoè Assiyé non loin de la Poste
Email : contact@leconomistedutogo.tg
Site web : www.leconomistedutogo.tg
REC N°0650 / 07 / 09 / 2022 / HAAC

Directeur Général

Léonard DOSSOU
(+228 96 26 05 15)

Administrateur Délégué

Anicet Carlos OKE
(+228 91 46 14 79)

Directeur de Publication

TIGOSSOU Midas K.A
(+228 90 16 47 09)

Rédacteur en Chef

Joël YANCLO
(+228 97 78 79 07)

Rédacteurs

Hélène MARTELOT
Nicole ESSO

Vivien ATAHPABEM

Wilson LAWSON

Directeur Commercial

Eli DEKOU
(+228 92 10 93 53)

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

A.Koffivi. AMOUZOUKPE

Suite de la page 05

t-il déclaré, nécessite des investissements ciblés dans les installations de transformation, les capacités de fabrication et les infrastructures industrielles, plutôt qu'une simple augmentation de la production agricole.

Un autre aspect notable de cette alliance réside dans son engagement en faveur d'une action internationale coordonnée. Historiquement, les producteurs africains de cacao ont souvent négocié séparément, bien qu'ils partagent bon nombre de préoccupations communes. En adoptant des positions communes sur les questions de commerce international, les normes de durabilité et les réglementations telles que

l'EUDR, les quatre pays espèrent renforcer leur influence collective sur les règles régissant les marchés mondiaux du cacao.

Cette approche coopérative reflète une tendance plus large au sein de la politique commerciale africaine, où les pays reconnaissent de plus en plus que la négociation collective peut produire de meilleurs résultats que des positions nationales fragmentées. L'ambition seule ne suffira toutefois pas à transformer l'économie du cacao, et l'alliance se heurte à plusieurs obstacles structurels.

Le premier concerne les infrastructures. La transformation du cacao nécessite une alimentation électrique fiable, des systèmes de transport efficaces et

des installations industrielles modernes, autant de domaines dans lesquels de nombreuses économies africaines continuent de faire face à des contraintes importantes.

De la fève à la marque

Le deuxième concerne les investissements. Si des transformateurs multinationaux ont mis en place certaines capacités de broyage en Côte d'Ivoire et au Ghana, des investissements bien plus importants seront nécessaires pour que les pays africains puissent fabriquer à grande échelle des produits finis destinés aux consommateurs. Un autre obstacle est la compétitivité.

La fabrication mondiale de chocolat a évolué au fil des décennies, bénéficiant d'une logistique sophistiquée, de

marques bien établies, de technologies alimentaires de pointe et de vastes réseaux de distribution. Les fabricants africains devront rivaliser non seulement sur les coûts de main-d'œuvre, mais aussi sur la qualité, la sécurité alimentaire, l'innovation et l'image de marque. Enfin, la consommation intérieure reste relativement faible par rapport à l'Europe et à l'Amérique du Nord. Il sera donc important de développer les marchés africains du chocolat et des produits à base de cacao, parallèlement à la promotion des exportations. L'importance de la Déclaration d'Abuja dépasse toutefois largement le cadre du cacao lui-même. Depuis des décennies, les décideurs politiques évoquent la nécessité de remonter les chaînes de valeur mondiales. Cette alliance repré-

sente l'une des tentatives les plus concrètes de traduire cette aspiration en une politique coordonnée.

Reste à voir si des alliances similaires verront le jour autour du café, du coton, de la noix de cajou, du lithium ou des minéraux critiques. Mais le cacao offre un point de départ convaincant. La Déclaration d'Abuja sera en fin de compte jugée non pas sur les engagements pris lors du sommet, mais sur les usines construites, les investissements mobilisés et la transformation des exportations au cours de la prochaine décennie.

Si l'alliance parvient à accroître la transformation locale, à développer la production manufacturière et à créer des marques africaines de chocolat reconnues mondialement, elle

pourrait devenir un exemple emblématique d'industrialisation tirée par les matières premières.

Dans le cas contraire, l'Afrique de l'Ouest risque de perpétuer le schéma habituel consistant à exporter des matières premières tout en important des produits finis à un prix élevé.

La vision « De la fève à la marque » représente donc bien plus qu'une simple politique du cacao. Elle permet de vérifier si l'Afrique est enfin capable de transformer ses atouts en matière de ressources naturelles en capacités industrielles, en emplois qualifiés et en un meilleur contrôle sur les chaînes de valeur qui, depuis longtemps, génèrent de la richesse ailleurs.



PLATEFORME DE MISE EN RELATION AVEC DES EXPERTS SÉNIORS

Valorisons l'excellence. Sécurisons la souveraineté de notre expertise.

THE WEST OFFICE est la plateforme régionale exclusive dédiée à la mobilisation de « l'Or Gris ». Nous réunissons l'élite des praticiens de haut niveau, cadres émérites et hauts fonctionnaires, prêts à mettre leur immense expérience au service de missions stratégiques de conseil, d'audit et d'accompagnement pour les secteurs régaliens et privés.

L'INCLUSIVITÉ

Offrir à nos hauts profils une seconde vie professionnelle active, valorisante et à la hauteur de leur prestige.

LA CONTINUITÉ

Éviter les ruptures de compétences critiques dans la conduite des grands projets stratégiques du continent.

LE TRANSFERT

Garantir que chaque intervention senior devienne le socle du mentorat de la jeune génération de cadres.

**Vous avez plus de 15 ans d'expérience ?
Votre savoir est une richesse.**

**Rejoignez notre réseau sélectif
Continuez à impacter l'économie régionale**

L'excellence de l'expérience

Rejoignez l'élite des experts sur www.thewestoffice.com

**INSCRIVEZ-VOUS
GRATUITEMENT**

Millennium Challenge Corporation 2027

Les pays africains éligibles, les exclus

Ce 31 août 2026, le Millennium Challenge Corporation a tranché: près de la moitié des pays africains peuvent encore prétendre à l'aide américaine, mais une poignée d'États en sont officiellement bannis.

Le Millennium Challenge Corporation* (MCC) vient de publier, ce 31 août 2026, son premier rapport de l'exercice fiscal 2027 destiné au Congrès américain. Ce document, rendu public conformément à la section 608(a) du Millennium Challenge Act de 2003, dresse la liste des «pays candidats» pouvant prétendre à un futur Compact, c'est-à-dire un financement américain significatif en appui à des politiques de croissance économique durable. Pour l'Afrique, ce texte constitue un révélateur des fractures politiques et des trajectoires de gouvernance du continent. Sur les 91 pays candidats listés, près de la moitié sont africains, mais les absents et les exclus racontent une tout autre histoire.

Le rapport est sans ambiguïté sur ses critères.

Un pays candidat doit afficher un revenu national brut par habitant inférieur à 8 105 dollars pour l'exercice 2027 et ne pas être frappé d'inéligibilité à l'aide économique américaine en vertu du Foreign Assistance Act ou de toute autre disposition légale. Surtout, le MCC précise que la sélection finale reposera sur «l'engagement démontré d'un pays en faveur d'une gouvernance juste et démocratique, de la liberté économique et des investissements dans son peuple». Autrement dit, l'argent américain n'ira qu'aux pays perçus comme vertueux, ou du moins suffisamment alignés sur ces standards.

L'Afrique de l'Ouest

La sous-région ouest-africaine illustre de manière spectaculaire le clivage mis en lumière par le rapport. D'un côté, des pays comme le Bénin, Cabo Verde, le Ghana, le Sénégal, la Côte d'Ivoire ou le Togo figurent parmi les candidats. Leur présence est un signal: ces États conservent, aux yeux de Washington, une crédibilité suffisante en matière de gouvernance et



d'ouverture économique pour espérer bénéficier d'un Compact. Le Ghana, souvent cité pour sa stabilité démocratique, et Cabo Verde, petit archipel modèle de bonne gestion, apparaissent comme des habitués de ce type de classement.

Mais le revers de la médaille est cinglant.

Le Burkina Faso, le Mali et le Niger sont purement et simplement exclus de la liste des candidats. Le rapport est lapidaire: ces trois pays sont «inéligibles à l'aide étrangère en raison de la restriction relative aux coups d'État militaires prévue à la section 7008» de la loi de finances américaine pour 2026. Autrement dit, les autorités au pouvoir à Ouagadougou, Bamako et Niamey paient cash leur prise de pouvoir par la force. Cette exclusion n'est pas anodine: elle prive ces États sahéliens, déjà confrontés à des crises sécuritaires et humanitaires majeures, d'un levier de financement potentiellement massif. Le contraste avec leurs voisins côtiers est d'autant plus frappant qu'il dessine une fracture régionale entre un Sahel sanctionné et un Golfe de Guinée éligible. Plus nuancé, mais tout aussi révélateur, le cas de la Guinée-Bissau et de Madagascar. Ces deux pays sont bien listés comme candidats, mais avec une réserve explicite: ils «seront considérés comme pays candidats dans la mesure où cela est jugé conforme à la loi». Une formulation prudente qui indique que leur éligibilité n'est pas totalement assurée et qu'elle dépendra d'une évaluation juridique complémentaire. Une incertitude qui reflète les fragilités politiques persistantes de ces deux nations.

L'Afrique centrale et orientale

En Afrique centrale, la liste des candidats inclut des États aussi divers que la République démocratique du Congo, le Congo-Brazzaville, le Cameroun, la République centrafricaine, la Guinée équatoriale et le Gabon. Si l'on s'en tient strictement au texte, ces pays remplissent les critères de revenu et ne sont pas frappés d'interdiction légale. Mais leur présence ne préjuge en rien de leur sélection finale. Le rapport rappelle que la liste des candidats n'est qu'une première étape: le Conseil d'administration du MCC devra ensuite mesurer les performances relatives des pays candidats en matière de gouvernance, de liberté économique et d'investissement dans le capital humain. Autrement dit, être candidat ne garantit pas d'être éligible.

L'Afrique de l'Est présente un tableau tout aussi contrasté.

Des poids lourds comme le Kenya, la Tanzanie, l'Ouganda, le Rwanda et l'Éthiopie sont candidats. Le Rwanda, en particulier, se démarque par sa réputation de gestion efficace, même si des critiques persistent sur l'état de la démocratie. L'Éthiopie, malgré les conflits récents, n'est pas exclue, ce qui peut surprendre. Mais la région compte aussi des exclus de marque. Le Soudan du Sud est déclaré inéligible en raison de son bilan en matière de droits humains et de son classement «Tier 3» au titre du Trafficking Victims Protection Act, une catégorie réservée aux pays qui ne font pas d'efforts suffisants contre la traite des personnes. Le Soudan, lui, est sanctionné pour le coup d'État militaire, tout

comme le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Quant à l'Érythrée, elle est exclue pour des motifs multiples, notamment son bilan en matière de droits humains et son classement «Tier 3». Là encore, les régimes qualifiés d'autoritaires ou issus de putschs sont écartés, quelles que soient leurs potentialités économiques.

L'Afrique australe

L'Afrique australe offre un cas d'école avec le Zimbabwe. Le rapport est explicite: le pays est inéligible, notamment en vertu de la section 7042(h)(2) de la loi de finances 2026, qui interdit, sauf exceptions limitées, toute aide au gouvernement central zimbabwéen tant que le secrétaire d'État américain n'aura pas certifié que «l'État de droit a été rétabli, y compris le respect de la propriété et des titres fonciers et des libertés d'expression, d'association et de réunion». Une formulation qui est un réquisitoire contre Harare, dont les atteintes aux droits de propriété et aux libertés fondamentales sont pointées du doigt. À l'inverse, le Botswana, la Namibie, l'Afrique du Sud, Eswatini, le Lesotho, le Malawi, le Mozambique et la Zambie sont candidats. Le Botswana, souvent présenté comme un modèle de stabilité et de bonne gouvernance en Afrique, apparaît ici comme un candidat naturel. L'Afrique du Sud, malgré ses difficultés économiques et sociales, reste dans la course, ce qui témoigne de la solidité de ses institutions démocratiques. Le Mozambique, en revanche, est candidat malgré les scandales de corruption passés, preuve que le filtre initial du MCC est avant tout juridique et non pas moral.

L'Afrique du Nord

L'Afrique du Nord se distingue par une présence massive et homogène. L'Algérie, le Maroc, la Tunisie, la Libye, l'Égypte et la Mauritanie sont tous candidats. Aucun n'est frappé d'inter-

diction légale. C'est un fait notable: malgré des situations politiques très différentes, aucun de ces pays n'a basculé dans une inéligibilité comparable à celle du Sahel ou du Soudan. La Tunisie, pourtant engagée dans une dérive autoritaire depuis 2021, reste candidate. L'Égypte du maréchal Sissi également. Cela indique que les restrictions légales américaines, telles qu'appliquées au 12 août 2026, ne couvrent pas encore ces situations, ou que des considérations géopolitiques plus larges pèsent dans la balance. Quoi qu'il en soit, pour l'Afrique du Nord, le statut de candidat ouvre une fenêtre d'opportunité, même si la sélection finale dépendra des performances mesurées.

Un levier de transformation sous conditions

L'enjeu de ce rapport dépasse la simple nomenclature. Le MCC est un instrument de soft power américain qui peut injecter des centaines de millions de dollars dans des projets d'infrastructures, d'agriculture, d'énergie ou de gouvernance. Être candidat, puis éligible, puis signer un Compact, c'est accéder à des financements non négligeables, souvent conditionnés à des réformes structurelles. À l'inverse, être exclu, c'est se voir privé de ce levier, et, plus largement, être stigmatisé aux yeux des autres bailleurs et investisseurs.

Pour les pays africains frappés de sanctions, les conséquences sont doubles.

D'une part, ils perdent un accès direct à des fonds américains. D'autre part, leur exclusion du processus MCC envoie un signal négatif aux marchés financiers et aux partenaires techniques: celui d'un pays où l'État de droit et les libertés fondamentales ne sont pas garantis. Dans un contexte où les besoins de financement du développement africain sont colossaux, une telle mise à l'écart peut accentuer la marginalisation écono-

mique. Mais le rapport contient aussi un avertissement: les listes publiées peuvent évoluer. Les pays candidats comme les pays exclus «peuvent faire l'objet de restrictions ou de déterminations statutaires futures (par exemple, un pays classé au niveau 3 dans le rapport annuel sur la traite des personnes publié par le département d'État américain, sans avoir obtenu une dérogation appropriée)». Autrement dit, rien n'est figé. Un pays candidat aujourd'hui peut être exclu demain si sa situation se dégrade, et inversement, un pays exclu pourrait être réintégré si des changements politiques majeurs interviennent. Une précarité qui est particulièrement pertinente pour des pays comme la Guinée-Bissau ou Madagascar, dont le statut de candidat est assorti de réserves. Elle l'est aussi pour des États comme le Tchad, exclu pour son classement «Tier 3», une catégorie qui peut évoluer d'une année sur l'autre. Le MCC fonctionne ainsi comme un baromètre dynamique de la gouvernance mondiale, et l'Afrique en est le terrain d'observation privilégié. En définitive, ce premier rapport du MCC pour l'exercice 2027 n'est qu'un filtre initial, mais il dessine déjà une carte africaine à deux vitesses. D'un côté, une majorité de pays formellement éligibles, parmi lesquels certains sortiront du lot lors des prochaines étapes. De l'autre, un noyau dur d'exclus (pays de l'AES, Soudan, Zimbabwe, Érythrée, Soudan du Sud, Tchad). Le message de Washington est aussi clair que les dollars promis: l'aide américaine n'est pas un dû, mais une récompense pour ceux qui respectent les règles du jeu démocratique et économique. Pour les pays africains, l'enjeu est donc double: se maintenir sur la liste des candidats, puis prouver leur valeur lors de l'évaluation des performances. La compétition ne fait que commencer.

Source: Millennium Challenge Corporation

McCANN

*Prix de vente détail conseillé • Pratiquez une activité physique régulière. Format disponible 30 cl

350*
FCFA

BOUTEILLE

30 CL



BB LOMÉ S.A

L'instant Impérial

IMPERIAL
TONIC

*Nouveau
Tonic*

